

Une nouvelle loi sur la santé publique est adoptée à Cuba



La Havane, 22 décembre (RHC) Les députés de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (Parlement) de Cuba ont approuvé ce vendredi à l'unanimité une nouvelle loi sur la santé publique, qui met à jour et élargit les droits de la population.

Avant le vote de la loi dans le cadre de la deuxième période ordinaire de sessions de l'organe législatif, les parlementaires ont tenu un vaste débat au cours duquel ils ont reconnu l'actualité du texte juridique, qui comprend de nouvelles dispositions telles que le droit des personnes à accéder à une mort digne.

Lors de la présentation du projet de loi, le ministre de la Santé publique, José Ángel Portal, a expliqué qu'après la promulgation de la Constitution de la République en 2019 et conformément au premier programme législatif approuvé à cette époque, qui prévoyait une nouvelle loi sur la santé publique, le portefeuille a formé un groupe de travail intersectoriel et multidisciplinaire.



Le ministre de la Santé publique, José Ángel Portal

"Nous nous sommes donné pour mission d'élaborer une politique visant à diagnostiquer et à projeter des principes permettant d'identifier les besoins de mise à jour de la loi 41 sur la santé publique, qui date de 1983", a-t-il expliqué.

Il a souligné que cette législation a permis de concevoir des principes tels que le droit à des soins de santé universels et gratuits, ce qui a fourni un cadre juridique flexible qui a permis de réaliser la transformation sociale et sanitaire du pays, conçue par le leader historique de la révolution cubaine, Fidel Castro.

José Angel Portal a souligné que le nouveau document juridique reprend l'essence de son prédécesseur, l'enrichit, l'actualise et donne naissance à une nouvelle loi qui transcende la volonté politique de garantir le droit à la santé et le traduit en une protection juridique dans un corps de loi de rang supérieur.

L'un des principaux objectifs de cette nouvelle loi est de développer les postulats constitutionnels qui lui correspondent dans des domaines aussi divers que les fondements politiques et économiques, les droits, devoirs et garanties, et ceux qui se réfèrent à la structure de l'État et des organes locaux du pouvoir populaire.

Elle renforce également les responsabilités de l'État en matière de santé publique à tous les niveaux et introduit dans le système juridique cubain les accords adoptés dans les traités internationaux.

Elle reconnaît également les principaux outils sanitaires, épidémiologiques, techniques, de recherche et scientifiques, qui sont utilisés de manière satisfaisante dans la pratique quotidienne de l'assistance médicale et sociale reçue par les citoyens.

Avant sa présentation au Parlement, a ajouté le ministre, la loi a fait l'objet d'un vaste processus de consultation auquel ont participé des étudiants en médecine, des membres des ministères de l'intérieur et des forces armées, des brigades médicales à l'étranger et des groupes de spécialistes dans ce domaine.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/342838-une-nouvelle-loi-sur-la-sante-publique-est-adoptee-a-cuba>



Radio Habana Cuba